



PIECE 07 : ETUDE D'INCIDENCES

HARIBO

Exploitant : HARIBO RICQLES ZAN SA

UZES (30)

Affaire 24-079 V1/OME/2604

2. Modélisation Phase travaux sans mesures compensatoires MC

Il est à noter que l'état intermédiaire correspondant à la phase travaux - période d'excavation sera **limitée dans le temps (6 mois)** et réalisée entre les mois de mars et le mois d'août, période de risque moindre au regard des crues.

Les hypothèses retenues pour la phase travaux sont celles jugées comme les plus pénalisantes, en termes d'emprise et de durée dans le temps :

- Suppression du bâtiment Est
- Mise en place d'une excavation sur l'emprise du futur bâtiment.

Pour la phase travaux, on constate une légère augmentation des débits totaux en champ majeur rive gauche, augmentation corrélée directement à la suppression d'un obstacle aux écoulements (bâtiment Est).

	Débit en rive gauche (m ³ /s)			
	Q20	Q50	Q100	Qexcep
Situation actuelle	12.8	38.7	114	443
Phase travaux	13.0	39.5	116	456
Différence (m ³ /s)	0.3	0.8	1.8	12.6
Différence (%)	2%	2%	2%	3%

Tableau 48 : Synthèse de l'évolution des débits en champ majeur rive gauche au droit de la section de référence - Phase Travaux (source : Etude hydraulique OTEIS)

Pour la crue de référence, les incidences du projet débordent du site Haribo et touchent la zone d'activité au sud de l'usine. Si l'impact demeure limité (moins de 5 cm), deux bâtiments sont concernés. On note également une incidence sur la petite voie communale à l'est du site et sur la parcelle agricole attenante. Aucun enjeu bâti n'est cependant présent sur ce dernier secteur.

En parallèle, un abaissement significatif des hauteurs de submersion est observé sur une grande partie de la zone d'activité (nord et ouest)

Les incidences caractérisées précédemment proviennent du fait que l'on « ouvre » le champ d'expansion en supprimant le bâtiment Est, ce qui modifie la répartition des écoulements sur la zone - initialement concentrés entre les 2 bâtiments actuels -, en déplaçant le flux principal vers l'Est.

Pour les autres crues, les mêmes tendances sont observées, mais dans des proportions moindres (excepté pour la crue exceptionnelle, mais les résultats pour celle-ci ne sont donnés qu'à titre indicatif).

Les cartographies hauteurs, vitesses, incidences sont disponibles pour l'ensemble des crues et des scénarii dans l'étude hydraulique jointe en **annexe n°8**. Seules seront présentées ici les incidences sur les hauteurs pour Q100.

Concernant la plage de couleurs utilisée, elle a été choisie par analogie avec les couleurs de la grille d'aléa PPRI, qui vont du bleu (aléa résiduel) au rouge (aléa très fort) : plus on est « chaud » au niveau des couleurs, plus l'aléa est fort / plus l'aggravation est notable.

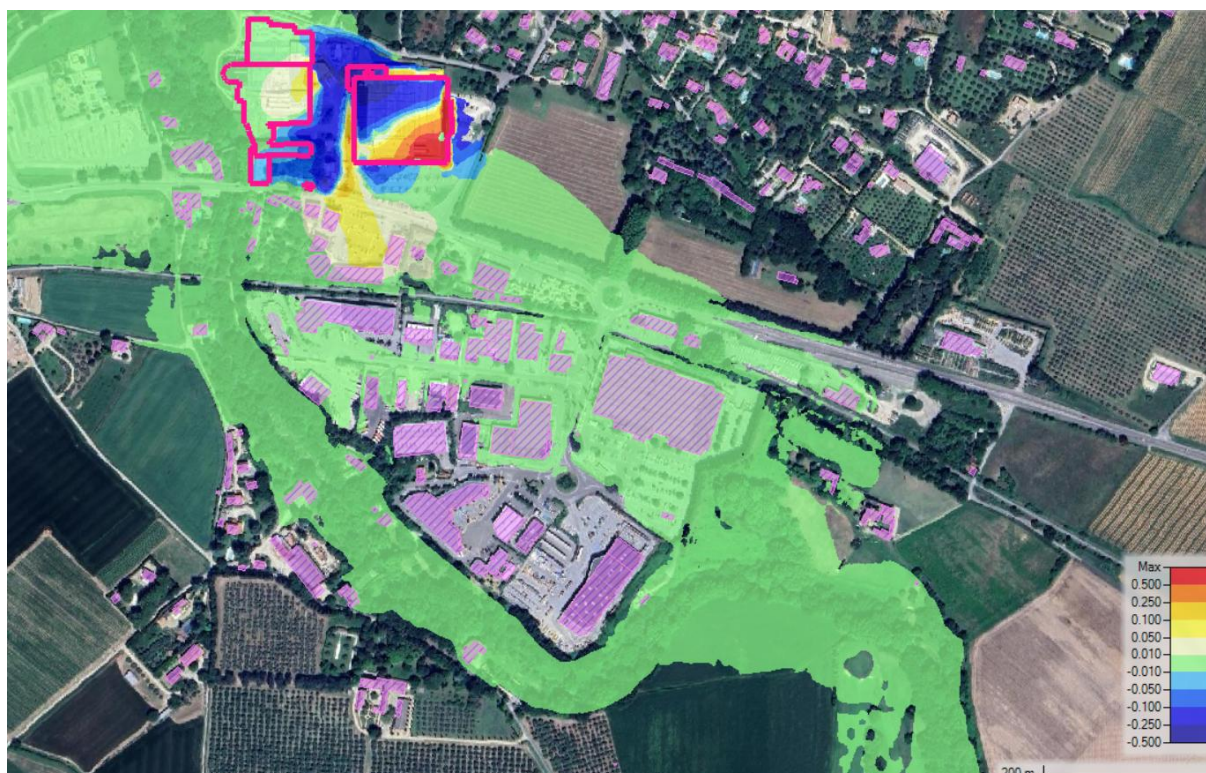


Figure 82 : Etat projet - Incidences sur les hauteurs de submersion pour Q100 sans MC (source : Etude hydraulique OTEIS)

II.1.2.2. Mesures ERC

1. Mesure d'évitement

Par rapport au projet initialement prévu et compte tenu du fonctionnement de la zone caractérisée en situation actuelle, une mesure d'évitement a été mise en place. Il s'agit de l'adaptation du projet pour conserver le rôle de protection de l'établissement vis-à-vis de la zone commerciale au sud, en maintenant le bâtiment existant côté Alzon dans sa configuration actuelle, ce qui limitera fortement les apports potentiels supplémentaires en rive gauche. La partie ouest du site n'est donc pas touchée, excepté le quai de déchargement actuel qui sera détruit pour l'état final.

2. Mesures de réduction

Au vu des résultats précédents, il est nécessaire de mettre en place des mesures correctives afin de limiter les incidences et surtout, d'éviter que des enjeux humains soient concernés. Cependant, les fortes contraintes techniques et topographiques du site limitent drastiquement les possibilités.

Pour compenser l'augmentation des débits aussi bien en phase travaux qu'en état final, il est proposé de recréer un limiteur de débit au nord du bâtiment ouest, au droit du chemin menant vers l'Alzon. L'idée est de mettre en place une structure d'environ 3 m de haut pour 3 à 4 m de large, au niveau d'un des secteurs les plus étroits sur la zone. Cette structure n'a pas vocation à contrarier fortement les écoulements, mais à générer une perte de charge suffisante pour compenser la légère augmentation des débits constatée.

A l'aval, et pour l'état intermédiaire, les déblais de l'excavation seront stockés de manière provisoire à l'Est du site de manière à créer un modelé du TN de l'ordre de 1,5 m de haut le long de la limite Est de l'excavation. Leur réutilisation permettra de restaurer une répartition des écoulements aussi